



**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES, DES ARTS
ET DES LETTRES DU BURKINA FASO**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

2022

MAI 2023

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
MOT DU PRESIDENT	7
INTRODUCTION	9
I. SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2026	11
1. Aspects généraux	11
1.1 Objectif général.....	11
1.2 Impact attendu.....	11
1.3 Axes stratégiques, objectifs et resultats attendus	13
2. Instruments de mise en œuvre et de suivi-évaluation du plan stratégique	16
2.1 Le Plan d’Action Triennal 2022-2024	16
2.2 La Stratégie de mobilisation des ressources financières.....	16
2.3 La Stratégie de communication	16
2.4 Les Commissions spécialisées	17
2.5 Le Suivi-évaluation.....	17
II. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L’ANSAL-BF	18
2.1 Fonctionnement des organes de gouvernance et d’administration	18
2.1.1 L’Assemblée Générale	18
2.1.2 Les Collèges	22
2.1.3 Le Bureau.....	31
2.2 Renforcement des capacités de l’Académie	38
2.2.1 Les commissions spécialisées de l’Académie.....	38
2.2.2 Amélioration du cadre de travail de l’Académie	39
2.2.3 Renforcement de l’Académie en ressources humaines.....	39
2.2.4 Révision des Textes Organiques de l’Académie	40
2.2.5 Activités sociales	40
III. REFLEXIONS AVIS ET RECOMMANDATIONS DE L’ACADEMIE	41
3.1. Réflexion sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées internes (PDI)....	41
3.2. Etude sur la sécurité et l’exploitation aurifère au Burkina Faso.....	42
IV. PARTENARIAT	43
4.1. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénegal (ANSTS).....	43
4.2. Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC).....	43
4.3. Soutien au processus pour la proclamation de 2022 comme année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable	43
4.4. Partenariat avec l’Institut de recherche pour le développement (IRD	44
V. EXECUTION DU BUDGET 2022 DE L’ANSAL-BF	45
VI. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES.....	47
6.1. De la mise en place tardive du budget 2022	47
6.2. De l’insuffisance du personnel administratif de l’académie.....	47
6.3. De la non disponibilité des académiciens.....	47
6.4. Du déficit de financement	48
6.5. De la faible visibilité de l’Académie.....	48
CONCLUSION.....	49

ANNEXES

ANNEXE 1.	Liste des membres de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso au 31 décembre 2022	51
ANNEXE 2.	Liste du personnel administratif de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2022	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Axes stratégiques, objectifs stratégiques et effets attendus.....	13
Tableau 2.	Principales délibérations des Assemblées générales.....	20
Tableau 3.	Principales actions et résultats des délibérations du Bureau de l'ANSAL-BF en 2022	32
Tableau 4.	Les Académiciens membres des commissions spécialisées	38
Tableau 5.	Bilan financier de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2022	45

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC	: Agent comptable
AG	: Assemblée générale
ALT	: Assemblée législative de la transition
AMASA	: Assemblée annuelle des académies africaines des sciences
AP	: Aires protégées
APAC	: Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire
ANSAL-BF	: Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso
ANSTS	: Académie nationale de sciences et techniques du Sénégal
CaLiFa	: Cafés littéraires du Faso
CCP	: Commission communication et publications
CER	: Commission enseignement et recherche
CNRST	: Centre national de la recherche scientifique et technologique
CRP	: Commission des relations avec les partenaires
DAAF	: Direction des affaires administratives et financières
DFC	: Directeur financier et comptable
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FESPACO	: Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
GSP	: Patrimoine mondial sur les sols
INSS	: Institut des sciences des sociétés
IRD	: Institut de recherche pour le développement
LSH	: Lettres et sciences humaines
MEFP	: Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

MENAPLN	: Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
NASAC	: Réseau des académies africaines de sciences
ODD	: Objectifs de développement durable
OFINAP	: Office national des aires protégées
PA	: Plan d'action
PATG	: Plan d'action triennal glissant
PDG	: Présidente directrice générale
PDI	: Personnes déplacées internes
PS	: Plan stratégique
PSD	: Plan stratégique de développement
SHLAC	: Sciences humaines, arts, lettres et culture
SJP	: Sciences juridiques et politiques
SJPEG	: Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion
SNA	: Sciences naturelles et agricoles
SP	: Secrétaire perpétuel
SSHA	: Sciences de la santé humaine et animale
ST	: Sciences et techniques
TDR	: Termes de référence
UFR	: Unité de formation et de recherche
UICN	: Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNZ	: Université Norbert Zongo



MOT DU PRESIDENT

L'adoption par l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) de son premier Plan stratégique de développement (PSD) 2022-2026 a permis à l'institution de se doter d'un important outil de planification dans l'optique de conduire avec efficience sa mission de rassembler tous les savoirs pour promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

Ce plan stratégique constituant désormais la boussole pour orienter ses activités, l'Académie a entrepris dès 2022 d'aligner celles-ci sur les objectifs dudit plan qui accorde une priorité au développement institutionnel et au renforcement de la gouvernance de l'institution.

Aussi voudrais-je relever avec satisfaction les progrès réalisés au cours de l'année en lien avec cette priorité du plan stratégique et souligner combien la disponibilité de plusieurs Académiciens, la tenue régulière des instances de gouvernance, l'organisation de conférences publiques ainsi que la saisine de l'Académie par le Chef de l'État ont été importantes à la réalisation de ces progrès. Cette saisine par le Chef de l'État pour une réflexion sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées internes du pays est en droite ligne avec l'objectif stratégique du plan qui est de renforcer le leadership de l'institution dont un des effets attendus est sa sollicitation constante par les institutions publiques et privées pour ses conseils et accompagnements.

Grâce à la réhabilitation en 2022 de la « Villa Mélégué » qui dorénavant abrite le siège de l'Académie, le cadre de travail de l'institution et sa facilité d'accès ont été améliorés. C'est le lieu pour moi de remercier une fois de plus la Présidence du Faso qui, en dotant l'Académie d'un budget d'investissement durant les exercices budgétaires de 2021 et 2022, a permis cette réhabilitation et le déménagement de l'institution à son nouveau siège.

Cependant, ces motifs de satisfaction ne devraient pas occulter les difficultés auxquelles l'Académie a été confrontée dans la mise en œuvre de son programme d'activités 2022. Celles-ci sont surtout inhérentes au faible niveau de la subvention de l'État et à son déblocage tardif dans l'année avec pour conséquence directe, une réduction des activités réalisées.

Au vu de ces difficultés, l'Académie se doit d'apporter des réponses appropriées à l'important défi de mobilisation des ressources nécessaires à la consolidation de son leadership pour un plein accomplissement de sa mission. D'où mon appel renouvelé aussi bien aux plus hautes autorités de l'État pour la dotation de l'ANSAL-BF d'un budget conséquent conforme à son statut d'institution de l'État qu'à l'ensemble des Académiciens pour leur engagement plus soutenu aux activités de l'institution, gage de sa vitalité.

Dr Paco SEREME
Directeur de Recherche

INTRODUCTION

L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT du 11 juin 2015 promulguée par le Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 juillet 2015 et modifiée par la Loi n°035-2021/AN du 16 novembre 2021 elle-même promulguée par le Décret N° 2021-1250/PRES du 02 décembre 2021.

En tant qu'autorité scientifique indépendante et pérenne de haut niveau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est placée sous le parrainage du Président du Faso. Son but est de contribuer à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les lettres, les arts et la culture.

En 2022, l'ANSAL-BF a, à la faveur de l'adoption de son premier plan stratégique de développement (2022-2026), défini sa vision d'être « reconnue à moyen terme comme une institution de références en matière de conseils, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts des lettres et de la culture pour la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso ». De cette vision, découle sa mission de mobiliser tous les savoirs pour contribuer au développement socio-économique du Burkina Faso par :

- la promotion de la qualité de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences, des lettres, des arts et de la culture ;
- les appuis et la veille stratégique sur les enjeux de développement ;
- les conseils scientifiques au gouvernement et aux institutions nationales publiques et privées ;
- l'incitation des jeunes et des femmes à s'intéresser aux sciences, aux arts, aux lettres et à la culture ;
- la valorisation des résultats de la recherche.

L'adoption du plan stratégique de développement 2022-2026 a permis à l'ANSAL-BF de se doter d'un outil de planification et de pilotage de ses activités pour assurer une conduite efficiente de sa mission, comblant ainsi le vide qui perdurait depuis la constitution de l'institution en 2013.

L'année 2022 constituant la première année de mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2026 de l'Académie, son programme d'activités a été conçu conformément aux objectifs dudit plan en accordant une priorité au développement institutionnel et au renforcement de la gouvernance de l'institution. Son exécution a été marquée par plusieurs difficultés dont celles liées aux défis sécuritaires et humanitaires du pays ainsi qu'à l'instabilité politique de l'année. Ce contexte n'a pas permis le déblocage à temps de la subvention de l'État à l'ANSAL-BF qui n'est intervenu qu'au mois d'août 2022.

Le présent rapport présente une synthèse du Plan stratégique 2022-2026 de l'ANSAL-BF et met en exergue les activités réalisées en lien avec le développement institutionnel et le renforcement de la gouvernance de l'Académie ainsi que les réflexions, avis et recommandations qu'elle a émis. Il fait aussi le point de l'exécution du budget 2022 de l'Académie constitué essentiellement de la subvention de l'État, souligne les difficultés rencontrées et dégage les perspectives pour l'institution.

I. SYNTHESE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2026

En élaborant en 2022 le Plan Stratégique de Développement 2022-2026 selon un processus participatif et inclusif afin d'assurer son appropriation par l'ensemble des parties prenantes de l'institution, l'ANSAL-BF ambitionne de contribuer efficacement à la création des bases objectives de l'apport des sciences, des arts et des lettres pour un développement durable et inclusif au Burkina Faso.

Sa validation par l'Assemblée générale au cours de sa session du 17 février 2022 traduit la volonté de l'Académie d'asseoir un fondement solide de l'institution, gage de son développement institutionnel pour la promotion et la valorisation des sciences, des lettres, des arts et de la culture.

1. Aspects généraux

1.1. Objectif général

L'objectif global du Plan stratégique est de permettre à l'ANSAL-BF de remplir avec efficacité ses missions en vue de répondre aux besoins du développement économique et social. Le Plan Stratégique fait partie des outils de gouvernance et de planification stratégique.

1.2. Impact attendu

L'impact attendu de la mise en œuvre de ce plan peut être formulé ainsi qu'il suit : les conditions de vie des populations burkinabè sont améliorées grâce à la promotion et la valorisation des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

**PRÉSIDENCE
DU FASO**



Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

**Académie Nationale
des Sciences, des Arts
et des Lettres du Burkina Faso
(ANSAL-BF)**



PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2022-2026

FÉVRIER 2022

ANSAL-BF

01 BP 1910 OUAGADOUGOU 01

TÉL : +226 25 37 45 56 e-mail : academie@ansal.bf

1.3. Axes stratégiques, objectifs stratégiques et effets attendus

Tableau 1. Axes stratégiques, objectifs stratégiques et effets attendus

Axe stratégique 1 : Développement institutionnel et renforcement de la gouvernance de l'ANSAL-BF	
Objectifs stratégiques	Effets attendus
1.1. Renforcer le leadership de l'ANSAL-BF	<ul style="list-style-type: none"> 1.1.1. Les conseils et les accompagnements de l'ANSAL-BF sont constamment sollicités par les institutions publiques et privées. 1.1.2. Les décisions des institutions publiques et privées sont mieux orientées grâce à la veille stratégique assurée par l'ANSAL-BF. 1.1.3. Les compétences de l'ANSAL-BF sont reconnues tant au niveau national qu'international. 1.1.4. La coopération scientifique de l'ANSAL-BF est renforcée.
1.2. Améliorer la mobilisation et la capacité d'absorption des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> 1.2.1. L'allocation budgétaire de l'Etat s'est accrue. 1.2.2. Le niveau de financement de l'ANSAL-BF par les partenaires non étatiques est rehaussé. 1.2.3. Le partenariat financier s'est diversifié. 1.2.4. La capacité d'absorption financière de l'ANSAL-BF a augmenté.
1.3. Améliorer la communication de l'ANSAL-BF	<ul style="list-style-type: none"> 1.3.1 : La stratégie et le plan de communication de l'ANSAL-BF sont disponibles et opérationnels. 1.3.2 : La communication institutionnelle de l'ANSAL-BF est renforcée. 1.3.3 : La visibilité de l'ANSAL-BF est accrue
1.4. Développer les capacités de l'ANSAL-BF nécessaires à l'accomplissement de sa mission	<ul style="list-style-type: none"> 1.4.1 : Les conditions de travail des Académiciens et du personnel administratif sont améliorées. 1.4.2 : Les capacités managériales des Académiciens sont renforcées. 1.4.3 : Les capacités opérationnelles du personnel administratif sont renforcées.
1.5. Assurer le fonctionnement régulier et efficient des organes statutaires, de concertation et de suivi de l'ANSAL-BF	<ul style="list-style-type: none"> 1.5.1 : Les sessions et les rencontres statutaires de l'ANSAL-BF sont régulièrement tenues. 1.5.2 : Les décisions des organes statutaires de l'ANSAL-BF sont appliquées. 1.5.3 : Les commissions spécialisées sont créées et opérationnelles. 1.5.4 : Un dispositif de suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique est opérationnel

Axe stratégique 2 : Promotion et valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire	
Objectifs stratégiques	Effets attendus
2.1. Susciter des recherches pluridisciplinaires et multi acteurs orientées vers le développement.	<p>2.1.1. Le portefeuille des projets de recherche pluridisciplinaire et multi acteurs orientées vers le développement est accru.</p> <p>2.1.2. Le nombre de publications pluridisciplinaires et multi acteurs indexées s'est accru.</p> <p>2.1.3. Le nombre de candidats au prix d'excellence s'est accru.</p> <p>2.1.4. L'innovation technologique est promue.</p>
2.2. Contribuer à la valorisation des résultats de la recherche	<p>2.2.1. Le nombre de candidats à la propriété intellectuelle des œuvres/inventions a augmenté.</p> <p>2.2.2. L'utilisation des canaux d'information scientifique, artistique et littéraire par les utilisateurs s'est accrue.</p> <p>2.2.3. La vulgarisation des résultats de la recherche s'est améliorée.</p> <p>2.2.4. L'utilisation des résultats de la recherche s'est accrue.</p>
2.3. Contribuer au renforcement des capacités des chercheurs et des équipes	<p>2.3.1. Les bonnes pratiques de recherche sont promues.</p> <p>2.3.2. Les évaluations par les pairs sont accrues.</p> <p>2.3.3. La qualité des productions scientifiques des chercheurs et des équipes est rehaussée.</p> <p>2.3.4. Le rayonnement des chercheurs et des équipes de recherche burkinabè est accru au niveau national et international.</p> <p>2.3.5. Les capacités des chercheurs et des équipes sont rehaussées.</p>
2.4. Contribuer à l'amélioration de la culture scientifique, artistique et littéraire	<p>2.4.1 : La culture scientifique, artistique et littéraire est rehaussée.</p> <p>2.4.2 : La culture scientifique, artistique et littéraire est promue à l'échelle nationale.</p>

Axe stratégique 3 : Promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture

Objectifs stratégiques	Effets attendus
3.1. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture	<p>3.1.1 : L'excellence est promue à tous les niveaux d'enseignement.</p> <p>3.1.2 : Des ressources pédagogiques de qualité dans les domaines des sciences, des arts, des lettres et de la culture sont disponibles et accessibles.</p> <p>3.1.3 : La production d'outils innovants par les spécialistes s'est accrue.</p> <p>3.1.4 : L'utilisation d'outils innovants par les enseignants est promue.</p> <p>3.1.5 : Les infrastructures d'enseignement ont augmenté en quantité et en qualité.</p> <p>3.1.6 : La qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture s'est rehaussée.</p>
3.2. Contribuer au renforcement des compétences et des valeurs morales des enseignants	<p>3.2.1 : Les offres de formation continue et professionnelle des enseignants sont mieux connues et exploitées.</p> <p>3.2.2 : Les compétences pédagogiques des enseignants se sont accrues.</p> <p>3.2.3 : La qualification professionnelle des enseignants est reconnue au niveau national et international</p>

2. Instruments de mise en œuvre et de suivi-évaluation du plan stratégique

2.1. Le Plan d’Action Triennal 2022-2024

Un plan d'action triennal glissant (PATG) du plan stratégique de développement a été élaboré en 2022 pour la période 2022-2024. La programmation physique et financière des activités prévues a permis de le chiffrer à un milliard trois cent-trois millions deux cent quarante mille (1 303 240 000) FCFA pour lequel le montant prévisionnel de l'allocation budgétaire de l'État en faveur de l'ANSAL-BF s'élève à cinq cent quarante-neuf millions quatre cent quinze mille (549 415 000) FCFA. Le gap de financement du plan triennal 2022-2024 s'élève à sept cent cinquante-trois millions huit cent vingt-cinq mille (753 825 000) FCFA. Cette situation justifie la pertinence pour l'ANSAL-BF de se doter d'une stratégie de mobilisation des ressources élaborée au cours de l'année.

2.2. La Stratégie de mobilisation des ressources financières

Elle vise à permettre à l'ANSAL-BF d'assurer le financement efficace et durable des actions prévues dans son PSD sur la période 2022-2026 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs visés. Sa finalisation et son adoption par l'Assemblée générale permettront à l'ANSAL-BF d'améliorer le niveau de ses recettes en vue d'assurer le financement de son plan stratégique de développement 2022-2026.

2.3. La Stratégie de communication

Recommandation forte du Plan Stratégique de Développement, l'élaboration du Plan de communication a été faite dans l'optique d'aider l'Académie à mieux se faire connaître de ses partenaires tant dans l'ensemble de son fonctionnement et ses activités que dans ses résultats et ses capacités à contribuer à la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

Les objectifs de la Stratégie de communication sont :

- contribuer à dynamiser la communication interne et externe de l'ANSAL-BF ;
- améliorer sa visibilité et son positionnement ;
- asseoir son leadership dans la promotion et la valorisation des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Son adoption par l'Assemblée générale crée les conditions pour son opérationnalisation.

2.4. Les Commissions spécialisées

Faisant suite à l'adoption par l'Assemblée générale en avril 2022, de la mise en place de trois commissions spécialisées pour appuyer l'ANSAL-BF dans l'atteinte de ses objectifs et la mise en œuvre de ses activités prévues dans le Plan d'Action triennal 2022-2024, le Bureau a validé les termes de référence de ces commissions et identifié les membres de l'Académie qui les composent.

2.5. Le Suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation pour une mise en œuvre réussie des activités du Plan Stratégique de Développement seront assurés par une évaluation régulière de son cadre des résultats attendus.

A cet effet, un service de suivi-évaluation a été créé et rattaché au service du Secrétaire perpétuel. Sa fonctionnalité facilitera la supervision du mécanisme par le Bureau en collaboration avec les Collèges, les autres structures et acteurs impliqués dans le dispositif de suivi-évaluation.

II. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ANSAL-BF

2.1. Fonctionnement des organes de gouvernance et d'administration

Les organes de gouvernance et d'administration de l'Académie sont l'Assemblée générale, les Collèges, le Bureau et les Commissions.

2.1.1. L'Assemblée Générale (AG)

Au cours de l'année 2022, le Bureau a organisé et ce, conformément aux Statuts et Règlement intérieur de l'institution, deux sessions ordinaires de l'AG au mois d'avril et de décembre. Pour cause de report de la deuxième session ordinaire de l'AG de 2021, celle-ci a pu se tenir en février 2022. Aussi, une consultation à domicile des membres de l'AG portant réaménagement budgétaire de l'exercice 2022 et une Assemblée générale extraordinaire portant renouvellement des membres du Bureau de l'Académie ont été tenues en décembre 2022.



Participants à l'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2022



Participants à l'Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2022



Remise des certificats d'admission aux nouveaux membres élus en 2021 à l'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2022

Les décisions majeures des délibérations de ces AG sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Principales délibérations des Assemblées générales de l'ANSAL-BF tenues en 2022

Date de la session	Sessions	Résultats des délibérations
17 février	2^{nde} session ordinaire de 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation à l'unanimité, après échanges des 37 membres présents ou dûment représentés sur les 45 membres de l'Académie, du PSD 2022-2026 de l'institution ; - Élection, après échanges des membres présents ou dûment représentés, des huit (8) candidats présélectionnés dont 5 pour le Collège SHLAC et 3 pour le Collège SJPEG qui ont tous recueilli au moins les 2/3 des suffrages exprimés lors des votes.
22 avril	1^{ère} session ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation officielle des huit nouveaux membres admis à l'Académie qui ont chacun reçu un certificat d'admission et les textes organiques de l'Académie. Ces nouveaux Académiciens sont : (i) Mr Bambara Jean Luc, Sculpture ; (ii) Prof. Bayala Balibié Serge, Gestion financière ; (iii) Prof. Bantenga Willy Moussa, Histoire économique et sociale ; (iv) Dr Kabré Dominique, Maître de Conférences Agrégé en Droit privé ;(v) Prof. Kobiané Jean François, Démographie ; (vi) Prof. Moumoula Issa Abdou, Psychologie ; (vii) Prof. Zahonogo Pam, Économie de développement ; (viii) Mr Zongo Martin, Théâtre. - Adoption à l'unanimité, après amendements du rapport d'activités 2021, du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2021. - Adoption à l'unanimité, après amendements du programme d'activités, du budget et du PPM de l'année 2022. - Approbation de trois commissions spécialisées pour une meilleure prise en charge des activités transversales du Plan stratégique de l'Académie. Ce sont : i) la Commission des Relations avec les Partenaires (9 membres), ii) la Commission Communication et Publications (9 membres), iii) la Commission Enseignement et Recherche (11 membres).
3 octobre	Consultation à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation de la décision portant réaménagement budgétaire, exercice 2022.
22 décembre	2^{ème} session ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Validation de la Stratégie de communication et son plan d'action ; - Adoption à l'unanimité, après discussions et amendements, du bilan des activités 2019-2022 des Collèges, de celui du Bureau et du bilan financier du Bureau (rapports financiers de la Trésorière et du DAAF).

22 décembre	Session extraordinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Élection d'un nouveau bureau (4^{ème} mandature) pour la période 2022-2025 composé comme suit : ✓ Président : Dr Sérémé Paco, Directeur de recherche ; ✓ Vice-président, Président du Collège ST : Prof. Ouattara Moussa ; ✓ Vice-président, Président du Collège SHLAC : Prof. Paré Joseph ; ✓ Vice-président, Président du Collège SJPEG : Prof. Sawadogo Filiga Michel ; ✓ Vice-président, Président du Collège SSHA : Prof. Ouédraogo Arouna ; ✓ Vice-président, Président du Collège SNA : Prof. Zoungrana/Kaboré Chantal ; ✓ Secrétaire perpétuel : Prof. Touré Hamidou ; ✓ Secrétaire perpétuel adjoint : Prof. Sanou Salaka ; ✓ Trésorière : Prof. Yé/Ouattara Diarra ; ✓ Trésorière adjointe : Prof. Bonzi/Coulibaly Yvonne.
--------------------	-------------------------------	---



Nouveau Bureau de l'ANSAL-BF (2022-2025) avec Dr Sérémé Paco, Président (au Centre)

2.1.2. Les Collèges

➤ **Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres, et Culture**

C'est le mardi 15 novembre 2022, que l'édition spéciale des Cafés Littéraires du Faso (CaLiFa) s'est tenue au Pavillon 3 de l'UFR/Lettres et Sciences Humaines de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou. Cette édition spéciale des CaLiFa a été organisée en collaboration avec le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme à travers la Direction Générale du Livre et de la Lecture publique (DGLPL) et la Société des Auteurs, des Gens de l'Ecrit et des Savoirs (SAGES). Elle a connu la présence du Président de l'Université Norbert ZONGO (UNZ), Prof. Moumoula Issa Abdou du corps enseignant de l'UNZ, de nombreux étudiants.es. Elle a été organisée autour des œuvres des auteurs suivants :

- Mme Ki/Kantiono Angelina, professeur d'anglais à Koudougou et écrivaine avec son œuvre *Lucia ou le bout du tunnel* (roman). Il s'agit d'un roman publié aux Éditions Céprodif en 2021 à Ouagadougou et compte 170 pages. C'est une histoire de vie de couple caractérisée par la bonté extrême d'une femme et l'irresponsabilité d'un homme.
- Monsieur Hama Baba, ancien Secrétaire général du FESPACO, ancien Ministre en charge de la Culture, initiateur des CaLiFa avec son œuvre *Les chants du coq de Tori*, Éditions l'Harmattan, 2022.
- Dr Yaméogo Kiswensida Michel, Assistant au département de Lettres modernes, UFR LSH, UNZ, présentateur de l'œuvre de Mme Ki/Kantiono.
- Prof. Dakouo Yves, du département de Lettres modernes, Université Joseph KI-ZERBO, présentateur de l'œuvre de Hama Baba.

Il va montrer que le dernier roman, construit autour de deux héros diachroniques de Hama Baba, est l'aboutissement malheureux de tous les dysfonctionnements sociaux annoncés dans ses romans précédents. Les signes précurseurs de ce drame appelé terrorisme n'ont pas été perçus et pris en compte par les populations. Le roman s'achève sur une note fortement pessimiste : la folie du héros est le symbole de son impuissance face à l'adversité. Les changements actuels accélérés à la tête de l'Etat sont bien un signe de la difficulté à trouver les bonnes réponses à cette situation.



Participants à l'édition spéciale des Cafés Littéraires du Faso (CaLiFa)

La deuxième activité du Collège s'est tenue le 26 novembre à 9h dans le bâtiment du PSUT de l'Université Joseph KI-ZERBO sur la paix et la cohésion sociale.

Le panel était constitué d'un politologue, Prof. Guissou Basile, d'un spécialiste de la littérature orale, Prof. Ouédraogo Albert, d'un spécialiste des sciences de l'éducation, Prof. Paré/Kaboré Afsata et d'un spécialiste des sciences juridiques, Prof. Kabré W. Dominique. Ils ont, tour à tour, pris la parole pour brosser la situation nationale caractérisée par les germes de la division et du dysfonctionnement éducatif et social. Ils ont montré chacun dans sa discipline les insuffisances et les sources de conflits qui appellent à un sursaut et une renaissance nationale afin « d'assassiner » les tares de la société pour faire renaître le Burkinabè nouveau.



Présidium de la conférence sur la paix et la cohésion sociale

➤ **Collège Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion**

L'existence du Collège était prévue dès les premiers textes fondateurs. Mais, en raison du faible nombre de ses membres, soit deux au départ, il a été rattaché fonctionnellement au Collège Sciences Humaines, Lettres, Arts et Culture jusqu'au deuxième élargissement opéré par l'Académie lors de l'Assemblée générale du jeudi 17 février 2022. L'admission officielle des 8 académiciens élus à cette AG a eu lieu au cours de la session ordinaire du vendredi 29 avril 2022.

Le premier élargissement avait fait passer le nombre de membres du Collège de deux à cinq. C'est celui de 2022 qui le fait passer à huit membres. Ce Collège demeure néanmoins celui qui compte le moins de membres. Toutefois, sur la base de ce nombre, un fonctionnement autonome du Collège a été décidé.

Des concertations régulières ont été entretenues entre les membres. Ceux-ci ont participé à la plupart des activités de l'Académie : réunions du Bureau, élaboration du Plan stratégique, élaboration du Plan de communication, consultation sur le financement de l'Académie.

Au titre des activités programmées par le Collège, seules deux activités ont été exécutées.

- Conférence sur le thème : « La prévention et le traitement des difficultés des entreprises ». Elle a eu lieu le 1^{er} décembre de 15H à 18H dans la salle I de l'UFR SJP de l'Université Thomas SANKARA. Le conférencier principal, le Prof. Sawadogo Filiga Michel, s'est fait appuyer par le Dr Zerbo Alain, magistrat, Président du Tribunal de Commerce de Ouagadougou pour ce qui concerne les aspects judiciaires de la question.

La modération de la conférence a été assurée par le Dr Ouédraogo Edouard, Directeur de l'UFR SJP. La conférence a commencé par un mot de bienvenue du SP, représentant le Président de l'Académie. Puis sont intervenus dans l'ordre, le modérateur, le conférencier principal et l'intervenant sur les aspects judiciaires. Environ une heure de temps a été consacrée aux échanges sous forme de questions-réponses ou d'analyses sur la question traitée ainsi que d'appréciations sur la pratique de la matière. La conférence a connu un grand succès dû à l'intérêt attaché à la question traitée.



Présidium de la conférence sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises

- Le colloque sur la justice transitionnelle, tenu en présentiel et en ligne à Ouagadougou le 2 décembre 2022, a connu une très bonne participation. Animé par le Prof. Loada Augustin, Universités Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest/Saint Thomas d'Aquin, Burkina Faso, les communications ont porté sur les thèmes ci-dessous :
- Le printemps des processus de réconciliation nationale dans les transitions politiques en Afrique, Prof. Sampana Léon ;
- La promotion et la protection des droits humains en contexte transitionnel au Burkina Faso : regard historique, par Dr Kiendrébéogo Salif de l'Université Norbert ZONGO ;
- « Fallait-il les pardons juger ? Le dilemme de la justice et du pardon en période transitionnelle en Afrique : analyse à l'aune de l'expérience de la Sierra Leone », Dr Tawa Netton, Université Alasane Dramane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire ;
- « Justice transitionnelle et répression des crimes internationaux en Côte d'Ivoire et en RDC », Dr N'doumi Basile, Université Alassane Dramane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire ;
- L'expérience du Mali en matière de « justice transitionnelle », Mme Bocoum Mariam, Avocats Sans Frontières, Canada
- « La réconciliation nationale au Tchad : vers la reconstruction d'un système normatif fiable et stable »? Dr Djimadoumgar Allah-Adoumbeye, Université de N'Djamena, Tchad.
- « Gérer les dilemmes de la justice transitionnelle : à la recherche d'un équilibre au-delà des approches descendantes et judiciaires », PhD, Carter School for Peace & Conflict Resolution, Dr Béré Mathieu, George Mason University (Etats Unis d'Amérique).

Les activités qui ont pu être organisées ont connu le succès espéré. Elles entrent toutes dans les axes 2 et 3 du Plan Stratégique de l'Académie, à savoir : Axe 2 : Promotion et valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique ; Axe 3 : Promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture ; particulièrement, ces activités contribuent à l'accroissement des connaissances et constituent un service rendu à la société.



Présidium du colloque sur la justice transitionnelle au Burkina Faso

➤ **Collège Sciences Naturelles et Agricoles**

Le Collège a tenu les réunions régulières mensuelles à l'exception de celle du mois de septembre 2022. Dans le cadre du processus de l'élargissement des membres réalisé par le bureau, le seul poste soumis à candidature pour le Collège n'a pas pu être pourvu.

Le Collège a tenu le jeudi 28 juillet 2022, une conférence publique sous le thème « Quel avenir pour les aires protégées (AP) au Burkina Faso ? » avec le soutien de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et de l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) du Ministère en charge de l'environnement. Au-delà des allocutions, la conférence a été entièrement consacrée à des communications au nombre de six sur (i) « les Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) : Un concept et un mouvement nouveaux pour la conservation des espaces naturels communautaires », (ii) la « gestion des AP face aux menaces traditionnelles et au contexte d'insécurité », (iii) la « Recherche scientifique dans les aires protégées au Burkina Faso et dans la sous-région Ouest africaine », (iv) la « Gestion des AP et conservation de la biodiversité au Burkina Faso, expériences vécues : cas des parcs du W et d'Arly », (v) la « Coopération transfrontalière et internationale en matière de conservation de la biodiversité », (vi) les « Aires protégées et insécurité au Burkina Faso » articulée en quatre points : (a) les AP au Burkina Faso, (b) l'insécurité dans les AP, (c) quelques bons exemples : cas des actions menées dans le réseau d'AP Pô-Nazinga-Sissili (PONASI) et, (d) que faire pour aller à une situation normale ?

Le succès enregistré par cette conférence pourrait servir de base pour l'établissement de relations de partenariat avec l'IUCN et le Ministère en charge de l'environnement. Cette question pourrait être prise en charge par la Commission Relations avec les Partenaires (CRP) de l'ANSAL-BF. Elle ouvre aussi des perspectives de coopérations sous-régionales en termes de réflexions que l'Académie pourrait conduire de concert avec les Académies sœurs en matière, entre autres, de gestion de ces aires protégées qui sont des refuges privilégiés des terroristes et d'actions à entreprendre en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine commun qu'est la diversité biologique de ces zones.



Le Ministère en charge de l'agriculture, la FAO et le Partenariat Mondial sur les Sols (GSP) ont organisé du 20 au 23 avril 2022 à Léo, dans la province de la Sissili, un atelier national de partage des résultats du « projet agriculture sensible à la nutrition » et d'identification des meilleures pratiques de gestion durable des terres au Burkina Faso. Le Collège SNA a participé et a présenté une communication sur « Expérience et recommandations de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) en matière de Gestion Durable des Terres en lien avec la carence en micronutriments des sols ».

Le Collège SNA a réalisé l'essentiel des activités annuellement programmées avec la participation de chaque Académicien selon son engagement et sa disponibilité.

➤ **Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale**

Les rencontres du Collège n'ont pu se tenir de manière régulière en raison de la faible disponibilité de ses membres.

Le Collège a réalisé un kakemono du Collège et un autre présentant l'Académie. Une rencontre avec les ordres professionnels et sociétés savantes du domaine de la santé s'est tenue le 26 octobre 2022 pour une présentation de l'ANSAL-BF et des perspectives de collaboration. Malgré les difficultés rencontrées dans la préparation, la rencontre a connu un franc succès.



Participants à la rencontre avec les Ordres professionnels de la Santé du Collège Santé humaine et animale

➤ **Collège Sciences et Techniques**

Pour l'année 2022, le Collège ST a déroulé son programme d'activités autour de trois (03) activités que sont : (1) la conférence publique sur la transition énergétique, (2) l'organisation d'un panel sur le thème « Femmes, Sciences fondamentales et développement du Burkina Faso et enfin (3) la réalisation et la diffusion d'émissions sur la problématique de l'enseignement des mathématiques au Burkina Faso ».

• **Conférence publique sur la transition énergétique**

Le 12 mai 2022, à 8h, a eu lieu dans le bâtiment PSUT de l'Université Joseph KI-ZERBO une conférence sur la transition énergétique. Cette conférence publique a été initiée par le Collège ST afin de contribuer à une bonne compréhension des concepts de transition énergétique. En effet, la transition énergétique qui désigne une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie devient un passage obligé pour tous les pays.

Lors de cette conférence, un bref historique, la problématique, l'état des lieux en Afrique subsaharienne, les objectifs d'une bonne transition énergétique ont été développés aux participants.



- **Panel sur le thème « Femmes, Sciences fondamentales et développement du Burkina Faso »**

Le mercredi 19 octobre 2022, a eu lieu dans la salle PSUT de l'Université Joseph KI-ZERBO un panel sur « Femmes, Sciences fondamentales et développement du Burkina Faso ».

Ce panel a connu la participation de 245 personnes venues des ministères en charge de la recherche, de l'éducation et de la promotion des femmes et du genre, d'institutions africaines et européennes se préoccupant de la question féminine, des communautés éducatives et scientifiques, du monde de la recherche, d'institutions partenaires ainsi que des étudiants, d'acteurs du développement, des délégations d'élèves de trois établissements scolaires de la ville de Ouagadougou que sont le Lycée de Bogodogo avec 30 participants, le Lycée municipal de Gounghin avec 30 participants et le Lycée Privé le Réveil avec 31 participants.

Le panel a fait l'objet d'une capsule vidéo de 9 minutes. Un répertoire de femmes scientifiques modèles est en cours d'édition.

Monsieur Namoano Karim, Président de l'Association des Journalistes Scientifiques du Burkina Faso a modéré le panel.

A ce panel étaient conviées 5 panélistes de diverses spécialités. Ce sont :

- Physique : Kafando Pétronille, UJKZ,
- Technologie alimentaire : Sawadogo/Lingani Hagrétou CNRST/IRSAT
- Biologie médicale : Pakotogo/Bamba Sanata, UNB et ANSAL-BF
- Energie : Tiemtoré/Sawadogo Marie, 2iE
- Entomologie: Ilboudo/Tapsoba Mayouré Edith, ENS/IST.



Participants au panel « Femmes, sciences fondamentales et développement »

Des questions posées aux panélistes (par le modérateur) nous retiendrons celles qui suivent :

- Quelle est la place des sciences fondamentales dans votre thématique de recherche ?
- En prenant 1 ou 2 objectifs du développement durable (ODD), illustrez votre contribution scientifique au développement du monde et du Burkina Faso ?
- En quoi votre science peut-elle contribuer à la lutte contre l'insécurité ?
- Est-ce qu'il y a une solution apportée par les sciences fondamentales à la lutte contre l'insécurité ?
- Quelles sont vos activités de promotion des sciences ?
- Comment comptez-vous procéder pour y parvenir (les différents moyens que vous allez adopter pour la réalisation de vos ambitions) ?

- **Réalisation et diffusion d'émissions sur la problématique de l'enseignement des mathématiques au Burkina Faso**

La réalisation et la diffusion d'émissions sur la problématique de l'enseignement des mathématiques au Burkina Faso est une activité réalisée au niveau du collège. Six (06) émissions ont été finalisées en décembre 2022 et sont diffusées en janvier et février 2023 par la chaîne de télévision Burkina Info. Il s'agit de :

Sujet 1 : Les motivations des élèves pour les mathématiques ;

Sujet 2 : Les orientations des élèves pour les séries scientifiques avec dominance mathématique ;

Sujet 3 : Les applications des mathématiques dans la vie quotidienne ;

Sujet 4 : Les débouchés professionnels pour les séries scientifiques à dominance mathématique ;

Sujet 5 : Les meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques dans les lycées et collèges pour susciter l'intérêt des élèves pour les mathématiques ;

Sujet 6 : Les initiatives d'établissements privés d'enseignement des mathématiques.

Chaque émission a été animée par un ou deux enseignants-chercheurs du domaine des mathématiques.

2.1.3. Le Bureau

Comme pour les années précédentes, le bureau de la troisième mandature de l'Académie a, au cours de l'année 2022, tenu des sessions mensuelles pour l'administration et la gestion de l'institution. Les principales délibérations et résultats des différentes réunions sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Principales actions et résultats des délibérations du Bureau de l'ANSAL-BF en 2022

Dates de réunion	Actions et résultats des délibérations
19 janvier 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt des versions finales des rapports amendés du Plan Stratégique de développement 2022-2026 et du Plan d'Action opérationnel 2022-2026 par le Cabinet Agro Convergence ; - Mise en place, par l'Académie, d'une commission interne pour la finalisation de ces deux rapports et soumission à l'Assemblée Générale.
25 mars 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Préparatifs de la première session de l'Assemblée générale de l'année 2022 par le Bureau ; - Report de l'Assemblée générale initialement prévu le 7 ou le 8 avril 2022 à une date ultérieure compte tenu de la non disponibilité du bilan administratif, du bilan de gestion des comptes de l'année 2021, ainsi que du budget de l'année 2022, pour raison de santé du DAAF et de décès de son frère, le dimanche 19 mars ; - Lettres de félicitations adressées à deux collègues Académiciens, Prof. Ouattara Frédéric nommé Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Prof. Toguyeni Aboubacar nommé Président de l'Assemblée Législative de la Transition ; - Dépôt du Plan Stratégique de Développement finalisé pour impression ; - Élaboration d'un dépliant de l'Académie en version française et anglaise pour toucher un plus large public.
22 avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des propositions faites par la styliste au sujet de la tenue de parade des membres de l'Académie par une commission composée d'Académicien(ne)s ; - Préparation de la première session annuelle de l'Académie ; - Décision de structuration du rapport d'activités en conformité avec les principaux axes et référentiels du Plan Stratégique de Développement 2022-2026 de l'Académie et son illustration par des photos appropriées. - Examen du bilan des activités de l'année 2021 ; - Examen du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2021 <p>(Les ressources extérieures reçues par l'Académie ne figurant pas dans les comptes administratifs et de gestion de l'Académie feront l'objet d'une rubrique spécifique dans le bilan annuel des activités de l'Académie) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen du programme d'activités, du budget et du Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'année 2022 ; - Décision de mise en place de trois (3) commissions spécialisées conformément à l'esprit des axes stratégiques tels que définis par le Plan stratégique 2022-2026 : communication et publications, enseignement et recherche, relations avec les partenaires. La composition de chaque commission : 9 membres dont 5 académiciens, 4 non académiciens (2 hommes et 2 femmes).

Dates de réunion	Actions et résultats des délibérations
27 mai 2022	<p><i>Comptes-rendus des audiences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Audience auprès du Secrétaire général de la Présidence du Faso le 29 avril 2022, d'une délégation de l'Académie conduite par son Président en vue de l'informer sur le positionnement institutionnel de l'ANSAL-BF comme une institution rattachée au Président du Faso ; - Audience avec le Directeur de cabinet du Président du Faso le 12 mai 2022, d'une délégation de l'Académie conduite par son président pour lui présenter l'Académie et de ses préoccupations ; - Audience d'une délégation de l'Académie conduite par son Président auprès de Son Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Législative de la Transition (ALT), Prof. Toguyeni Aboubacar le 18 mai 2022. Le Président de l'Académie a fait le point des principales contributions de son institution et exposé des préoccupations. En retour, le Président de l'ALT a souhaité l'implication de l'Académie pour l'accompagnement de son institution dans les chantiers du développement national ; - Une demande d'audience a été adressée au Premier Ministre le 23 mai 2022.
24 juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Amendements des TDRs des commissions spécialisées proposés par une commission ad hoc par le Bureau de l'ANSAL-BF. - Planification des activités des Collèges et transmission au SP pour prise en compte dans la programmation des activités ;
09 septembre 2022	<p><i>Personnel affecté à l'Académie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de documents de prise de service des agents nouvellement affectés ; - Correspondances aux Ministres en charge des finances et de la communication pour la mise à disposition de l'Académie d'un économiste-planificateur et d'un spécialiste en communication. <p><i>Compte rendu de la visite de la Présidente Directrice Générale de l'IRD</i></p> <p>Un compte rendu de la visite du 6 juillet de la Présidente Directrice Générale de l'IRD à l'ANSAL-BF a été fait. Il a été convenu de développer un partenariat scientifique renforcé dont les modalités seront définies ultérieurement. La délégation de l'IRD conduite par sa PDG, Madame Valérie Verdier comprenait aussi bien des directeurs centraux de l'institut que son représentant au Burkina Faso et ses collaborateurs.</p> <p><i>Audience avec le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective</i></p> <p>Une délégation de l'ANSAL-BF conduite par son Président a rencontré le 12 juillet 2022 le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) au sujet du problème des indemnités à servir aux Académiciens. Le Ministre ayant reconnu la pertinence des doléances a suggéré qu'une correspondance lui soit adressée à cet effet. Le montant cumulé des indemnités dues aux Académiciens est de deux cent trente-quatre millions cent mille (234 100 000) FCFA. Le Ministre a par ailleurs souligné la possibilité de la prise en compte de ces indemnités dans le cadre de l'élaboration de la loi des finances rectificative d'octobre 2022.</p>

Dates de réunion	Actions et résultats des délibérations
	<p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production par le SP d'une note d'informations tous les trois mois après la tenue de chaque Assemblée générale à l'attention des Académiciens ; - Production par le SPA d'une note d'information synthétique des principales décisions de chaque réunion du Bureau à porter à la connaissance des Académiciens ; - Propositions par le SP des noms d'Académiciens comme membres des différentes commissions spécialisées à la prochaine réunion ordinaire du Bureau prévue le 30 septembre 2022.
	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation par le SP et le DAAF des différents projets de budgets en se basant sur les informations disponibles et en prenant en compte l'organisation d'activités similaires ; - Accompagnement des Collèges dans l'élaboration et le suivi de leurs activités par le service de suivi-évaluation prévu dans le plan d'actions triennal 2022-2024 de l'Académie.
07 octobre 2022	<p>Principe du réaménagement budgétaire</p> <p>Mandat du Bureau a été donné au Président, au SP et au DAAF pour la finalisation du projet de réaménagement budgétaire en prenant en compte les activités réalisables dans les délais impartis.</p> <p>Edition du rapport annuel 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception de la première mouture du rapport annuel 2021 de la part de l'imprimeur ; - Amendement et validation du document pour impression. <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation par le Bureau de la participation des femmes académiciennes dans les commissions spécialisées ; - Recommandation au SP d'informer tous les membres proposés des commissions et d'en récueillir leur accord en vue de la mise en place effective desdites commissions. - Projet de mission de l'ANSAL-BF auprès de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal pour un échange d'expériences, dans la première quinzaine du mois de novembre 2022. La composition de la délégation de l'ANSAL-BF est : le Président, un Vice-Président, le SP et les présidents des commissions spécialisées.
28 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de l'Académie le 10 octobre 2022 à la réunion avec le nouveau Chef de l'État et ses proches collaborateurs et les Présidents d'institutions rattachées à la Présidence du Faso à l'effet de faire le point des dossiers en instance. - Transmission des dossiers en instance au Secrétaire Général de la Présidence du Faso au plus dans la matinée du mardi 11 octobre 2022 ;

Dates de réunion	Actions et résultats des délibérations
28 octobre 2022	<p>Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. le projet révisé du décret portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF et le projet révisé du décret portant adoption des statuts de l'ANSAL-BF suite à la modification de la Loi de 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF ; ii. le dossier de la dette sociale de l'ANSAL-BF portant sur le paiement des indemnités dues aux membres du bureau et au personnel administratif depuis janvier 2017. - Saisine de l'Académie par le Chef de l'État au cours de l'audience qu'il a accordée le 12 octobre 2022 au Président de l'Académie. Elle porte sur la conduite d'une réflexion prospective sur la situation des personnes déplacées internes, assortie d'un plan d'action prenant en compte l'agriculture, l'élevage, la pisciculture pour assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour ce faire, le Président a informé le Bureau qu'il a déjà mis en place une équipe de 10 académiciens appuyée d'une sociologue de l'INSS. Le fruit de sa réflexion devra être disponible sous peu. - Le Secrétaire perpétuel et le Prof. Simporé Jacques ont représenté l'ANSAL-BF à une rencontre organisée du 2 au 4 décembre à Dakar par l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) sur l'intelligence artificielle. Ils ont profité pour s'imprégner du fonctionnement de cette institution sœur, en particulier ses commissions spécialisées ; - Une visite de travail d'une délégation de l'ANSAL-BF conduite par son Président à l'ANSTS a été organisée après la remise au Chef de l'État du document de l'Académie sur la sécurité alimentaire des PDI ;
25 novembre 2022	<p><i>Compte rendu d'audience</i></p> <p>Audience accordée par le Chef de l'Etat à l'ANSAL-BF le 17 novembre 2022 à 15h pour la remise officielle du rapport portant sur « la sécurité alimentaire des personnes déplacées internes ».</p> <p>La composition de la délégation conduite par le Président de l'Académie Dr Séréché Paco est : le Prof. Touré Hamidou, Prof. Zoungrana/Kaboré Chantal, Prof. Ouédraogo Idrissa, Prof. Kobiané Jean François Silas, Prof. Ouédraogo Amadé et M. Bikienga Martin Issa.</p> <p>Au cours de cette audience une brève synthèse du document a été faite au Chef de l'Etat ainsi que les principales conclusions des réflexions de l'Académie sur le sujet. Le Chef de l'Etat a exprimé sa satisfaction et son vif intérêt pour les propositions formulées. Il a demandé à l'Académie de se tenir prête pour accompagner l'équipe de coordination qui sera mise en place et souhaité que l'Académie veille à bien faire partager la vision qu'elle a proposée.</p>

Dates de réunion	Actions et résultats des délibérations
25 novembre 2022	<p><i>Gouvernance</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier de validation des travaux du consultant chargé de rédiger le document de la stratégie de communication de l'ANSAL-BF tenu le 8 novembre 2022 à l'Université Virtuelle : formulation d'amendements au consultant à intégrer dans le document et programmation d'un nouvel atelier de validation du document. - Tenue de l'Assemblée générale élective : <p>Le Bureau a examiné et amendé l'ordre du jour de l'Assemblée générale élective prévue pour le 22 décembre 2022. Il a retenu l'ordre du jour ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan des activités 2019-2022 de l'Académie 1.1 Bilan des activités des Collèges 2019-2022 1.2 Bilan des activités du Bureau 2019-2022 1.3 Bilan Financier 2019-2022 du Bureau <ul style="list-style-type: none"> 1.3.1 Rapport financier de la trésorière 2019-2022 1.3.2 Rapport financier du DAAF de l'Académie 2019-2022 2. Election des membres suivants du Bureau <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Election du Président 2.2 Validation de l'élection des Présidents des Collèges 2.3 Election du Secrétaire Perpétuel 2.4 Election du Secrétaire Perpétuel adjoint 2.5 Election du Trésorier 2.6 Election du Trésorier adjoint 3. Divers



Délégation de l'ANSAL-BF reçue en audience par le Président de l'ALT le Pr A. TOGUYENI



Le Président de l'ANSAL-BF (à gauche) et celui de l'ALT (à droite) en tête à tête

2.2. Renforcement des capacités de l'Académie

2.2.1. Les commissions spécialisées de l'Académie

Le Bureau a procédé à la mise en place de trois commissions spécialisées pour une meilleure prise en charge des activités transversales du Plan stratégique de l'Académie. Ces commissions ont été conçues selon les axes et pour mieux réaliser les objectifs du Plan stratégique. Elles comptent en leur sein aussi bien des Académiciens qui en assureront les présidences que des personnes ressources choisies pour leurs compétences en lien avec les activités à conduire. Les personnes ressources au nombre de cinq (5) pour la Commission Enseignement et Recherche (CER), et de quatre (4) pour chacune des deux autres commissions à savoir la Commission Relations avec les Partenaires et la Commission Communications et Publications (CCP) seront identifiées et nommées en 2023. La liste des Académiciens faisant partie de ces commissions spécialisées est présentée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4. Les Académiciens membres des commissions spécialisées

Commissions spécialisées	Membres de l'Académie
Commission Relations avec les Partenaires (CRP)	Dr Tamboura Hamidou H., Président Prof. Kobiané Jean François, Membre Prof. Bayala Balibié Serges, Membre Mr Zongo Martin, Membre Mr Bikienga Martin, Membre.
Commission Enseignement et Recherche (CER)	Prof. Zoungrana/Kaboré Chantal, Présidente Prof. Ouédraogo Georges Anicet, Membre Dr Kabré W. Dominique, Membre Prof. Paré/Kaboré Afsata, Membre Dr Traoré Oumar, Membre Prof. Compaoré Georges, Membre Prof. Bathiébo D. Joseph, Membre
Commission Communication et Publications (CCP)	Prof. Simporé Jacques, Président, Prof. Ouédraogo Amadé, Membre, Prof. Dao Blami, Membre Prof. Sié Oumarou, Membre Prof. Pakotogo/Bamba Sanata, Membre

Un autre Académicien sera désigné pour compléter l'effectif de la CER suite à l'élection en fin d'année 2022 du Prof. Zoungrana/Kaboré Chantal au poste de Présidente du Collège SNA.

2.2.2. Amélioration du cadre de travail de l'Académie

Les travaux de réhabilitation du siège « Villa Mélégué » entamés en 2021 ont été réalisés avec satisfaction sous la supervision d'un bureau de contrôle contractualisé à cet effet. Le déménagement de l'Académie dans ses nouveaux locaux est intervenu du 27 au 30 juin 2022 après la réception provisoire des travaux en début d'année 2022.



Vue de la façade principale du bâtiment abritant le siège de l'ANSAL-BF

2.2.3. Renforcement de l'Académie en ressources humaines

Le personnel administratif suivant a été affecté à l'Académie par une décision en date du 20 juin 2022 du Directeur de cabinet du Président du Faso :

- Mme Kuiré/Sawadogo Bénewendé D. Joceline en qualité de Secrétaire de direction ;
- Mr Zonga W. Abdel Aziz en qualité d'Attaché en étude, analyse/ économiste ;
- Mme Ouédraogo/Ouédraogo Sanata en qualité d'Attaché en étude, analyse/juriste.

Pour faire face aux difficultés de gestion du personnel affecté à l'Académie par la Présidence du Faso, le Bureau a sollicité le recrutement du personnel propre à l'institution ainsi que la mise à sa disposition du personnel relevant de départements ministériels comme le prévoient les textes organiques.

Deux agents dont une assistante de direction et un chauffeur ont été recrutés sur mesures nouvelles comme agents de l'Académie et ont pris fonction en fin novembre 2022. Finalement, une seconde assistante de direction a été mise à la disposition de l'Académie.

2.2.4. Révision des textes organiques de l'Académie

Faisant suite à l'adoption de la Loi modificative **N° 035-2021/AN du 16 novembre 2021 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF promulguée le 02 décembre 2021**, l'Académie a entrepris, au cours de l'année 2022, des démarches auprès du gouvernement pour l'adoption des décrets d'application de la loi modificative. Leur adoption attendue au premier trimestre de l'année 2023 permettra la nomination d'un directeur financier et comptable de l'Académie.

2.2.5. Activités sociales

Au cours de l'année 2022 et conformément à ses principes de solidarité, l'Académie a porté son soutien à plusieurs membres touchés par des évènements sociaux. Il s'agit de :

- Prof. Ouiminga R. Moumouni (visite de courtoisie),
- Prof. Loada Augustin (décès de sa mère),
- Dr Sérémé Paco (malade),
- M. Zongo Martin (malade),
- M. Zerbo Daniel (décès de son grand frère et maladie),
- Prof. Sawadogo F. Michel (mariage de sa fille),
- M. Kaboré Soumaïla (mariage).



Visite de courtoisie au doyen Prof. Ouiminga R. Moumouni

III. REFLEXIONS, AVIS ET RECOMMANDATIONS DE L'ACADEMIE

Une des missions principales de l'ANSAL-BF est de prodiguer, sur saisine ou auto-saisine, des conseils scientifiques au Gouvernement et aux institutions nationales publiques et privées sur des questions d'importance pour lesquelles elle émet des avis objectifs et indépendants pour les aider à la prise de décision.

Au cours de l'année 2022, l'ANSAL-BF a émis deux avis.

3.1. Réflexion sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées internes (PDI)

Au cours de l'audience du 12 octobre 2022 accordée au Président de l'ANSAL-BF par le Chef de l'État, ce dernier a exprimé sa préoccupation face à la forte dégradation de la situation humanitaire dans plusieurs régions du Burkina Faso et a requis de l'ANSAL-BF des propositions visant à satisfaire les besoins alimentaires des PDI des régions impactées.

Le document intitulé « *Réflexions de l'ANSAL-BF sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans les zones à fort défi sécuritaire* » est le fruit du travail d'un groupe pluridisciplinaire d'Académiciens des Collèges SNA, SJPEG, SHALC et SSHA, appuyé par un sociologue du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST).

Basées sur l'analyse de la cartographie des PDI, les propositions de l'Académie portent sur des actions visant à satisfaire les besoins alimentaires des PDI à court, moyen et long termes avec des productions endogènes prenant en compte les productions agricoles de contre-saison, l'élevage et la pisciculture.

Le Chef de l'État a apprécié positivement les propositions de l'Académie dont le document lui a été remis le 17 novembre 2022. Il a souhaité l'accompagnement de l'Académie pour leur mise en œuvre.



ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES DES ARTS ET DES LETTRES DU BURKINA FASO



RÉflexion de l'ANSAL-BF sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations dans les zones à fort défi sécuritaire

NOVEMBRE 2022

3.2. Etude sur la sécurité et l'exploitation aurifère au Burkina Faso

Cette étude vise à prendre en compte les aspects sécuritaires sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso, thème retenu pour la première rentrée académique solennelle.

Une convention a été signée en 2022 avec l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) pour la réalisation de cette étude.

Les résultats seront soumis au Chef de l'Etat après sa validation.

IV. PARTENARIAT

La politique de partenariat de l'ANSAL-BF a vu le renforcement de la coopération de l'Académie avec des académies sœurs, l'initiation d'actions pour la diversification du partenariat et son soutien à l'initiative de l'UNESCO pour la proclamation de l'année 2022 comme année internationale des sciences fondamentales.

4.1. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

Invitée par l'ANSTS au colloque international de Dakar sur l'intelligence artificielle en Afrique qu'elle a organisé du 4 au 6 novembre 2022, l'ANSAL-BF, représentée par son Secrétaire Perpétuel, y a pris part.

Par ailleurs, l'ANSTS a mis à la disposition de l'ANSAL-BF plusieurs documents qui ont été exploités pour la préparation de son Plan Stratégique de Développement 2022-2026.

Toutes ces actions qui ont concouru au rapprochement des deux Académies laissent présager un renforcement plus soutenu de leur collaboration qui pourrait intervenir par la conception et la mise en œuvre de projets conjoints.

4.2. Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC)

Du 28 au 30 novembre 2022, le Professeur Arouna OUÉDRAOGO a représenté l'ANSAL-BF à la réunion annuelle du NASAC et à l'Assemblée Annuelle des Académies Africaines des Sciences (AMASA), tenues à Nairobi, Kenya. L'ANSAL-BF a pu honorer en 2022 le règlement de ses cotisations annuelles (1000 dollars US /an) de 2021 et 2022 au NASAC. Cette situation offre de meilleures perspectives de collaboration entre l'ANSAL-BF et le NASAC.

4.3. Soutien au processus pour la proclamation de 2022 comme année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable

La science et l'éducation scientifique étant les moteurs clés pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Conférence générale de l'UNESCO a recommandé en 2019 que l'Assemblée générale des Nations Unies déclare 2022 Année internationale des Nations Unies des sciences fondamentales pour le développement durable. Cette initiative a été soutenue par plusieurs organisations scientifiques internationales, des Académies nationales et internationales des sciences, ainsi que des lauréats du prix Nobel des sciences. L'ANSAL-BF a également soutenu l'initiative en rejoignant le comité consultatif international mis en place à cet effet et en plaidant auprès du Ministère Burkinabè des Affaires étrangères. L'Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable a été lancée en juillet 2022 pour prendre fin le 30 juin 2023.

4.4. Partenariat avec l’Institut de recherche pour le développement (IRD)

Une délégation de l’IRD conduite par Madame Valérie Verdier, Présidente directrice générale et comprenant aussi bien des directeurs centraux de l’institut que son représentant au Burkina Faso et ses collaborateurs, a rendu visite au Bureau de l’Académie. Les échanges entre les deux institutions ont permis d’envisager le renforcement du partenariat entre elles à travers un Accord-cadre de coopération.



Photo de famille du Bureau de l’ANSAL-BF avec la délégation de l’IRD



Les deux délégations (IRD et ANSAL-BF) en séance de travail

V. EXECUTION DU BUDGET 2022 DE L'ANSAL-BF

Le budget de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso, gestion 2022 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **deux cent trente-cinq millions (235.000.000) francs CFA**.

Les prévisions budgétaires en recettes en 2022 (subvention accordée par l'Etat pour appui aux activités de l'Académie) d'un montant total de **deux cent trente-cinq millions (235.000.000) francs CFA** soient **cent quatre-vingt millions (180.000.000) FCFA** en budget de fonctionnement et **cinquante-cinq millions (55.000.000) FCFA** en investissement ont été entièrement débloquées.

Quant aux dépenses en 2022, elles étaient estimées à **deux cent trente-cinq millions (235 000 000) francs CFA** soient **cent quatre-vingt-treize millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent vingt (193.799.820) FCFA** en dépenses de fonctionnement et **quarante-un millions deux cent mille cent quatre-vingts (41.200.180) FCFA** en dépenses d'investissement.

Au 31 décembre 2022, le montant total des dépenses engagées se chiffrait à **deux cent vingt-six millions cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (226.172.398) francs CFA** soient **cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-trois mille deux cent dix-huit (184.983.218) francs CFA** en dépenses de fonctionnement, et **quarante-un millions cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingts (41.189.180) FCFA** en dépenses d'investissement.

Les paiements au 31 décembre 2022 se chiffraient à un montant total de **deux cent vingt millions cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (220.177.398) FCFA** soient **cent soixante-dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dix-huit (178.992.218) FCFA** en dépenses de fonctionnement et **quarante-un millions cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingts (41.189.180) FCFA** en dépenses d'investissement.

Le solde budgétaire au 31 décembre 2022 se chiffre à quatorze millions huit cent dix-huit mille six cent deux (14.818.602) FCFA.

Le tableau 5 ci-dessous présente un récapitulatif de l'exécution budgétaire en 2022.

Tableau 5. Bilan financier de l'ANSAL-BF au 31 décembre 2022

Désignations	Fonctionnement	Investissement	Montant total
Dotations budgétaires (corrigées)	193 799 820	41 200 180	235 000 000
Dépenses engagées	184 983 218	41 189 180	226 172 398
Dépenses payées	178 992 218	41 189 180	220 181 398
Solde budgétaire			14 818 602

VI. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

Des difficultés ont été rencontrés en 2022 par l'ANSAL-BF, notamment au niveau de son administration, de l'engagement des Académiciens, du financement du Plan d'Action triennal du Plan Stratégique de Développement, de la reconnaissance et de la visibilité de l'Académie.

Les perspectives pour relever ces défis sont présentées ci-dessous.

6.1. De la mise en place tardive du budget 2022

La principale difficulté a consisté au déblocage tardif du budget de l'Académie qui n'a été effectué qu'en mi-août 2022. Cela a fortement impacté négativement la planification des activités de l'Académie qui ont été de ce fait concentrées sur le dernier trimestre de l'année.

Il est souhaitable que le déblocage des budgets de l'Académie puisse intervenir au cours du premier trimestre de l'année de l'exercice budgétaire pour lui permettre de mener à bien ses missions.

6.2. De l'insuffisance du personnel administratif de l'académie

Le sous-effectif de son personnel administratif et de soutien entraîne une surcharge de travail pour le Président et pour le personnel des services fonctionnels du Secrétariat perpétuel.

La mise à disposition d'agents du Ministère chargé de la fonction publique et les agents nouvellement recrutés pourraient contribuer à résoudre ces difficultés.

6.3. De la non disponibilité des académiciens

Au titre des difficultés rencontrées, figurent la non assiduité de certains Académiciens aux activités de l'Académie ainsi que le manque de volonté pour les cotisations.

La réussite de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement de l'ANSAL-BF a relevé comme condition sine qua non une implication accrue des Collèges dans l'exécution des activités de l'Académie.

Cela requiert une plus grande disponibilité et participation des Académiciens aux activités des différents Collèges. Cette condition a prévalu à la planification de plusieurs activités dans le Plan d'Action triennal 2022-2024 pour créer les conditions utiles à la plus grande appropriation de l'Académie par ses membres et pour plus d'efficacité et d'efficience dans son fonctionnement.

6.4. Du déficit de financement

Le budget des activités programmées en 2022 de l'ANSAL-BF a été évalué à trois-cent vingt-huit millions quatre-cent soixantequinze mille (328 475 000) FCFA. Avec une subvention de l'Etat de deux-cent trente-cinq millions (235 000 000) FCFA, le budget de l'année a connu un important déficit de 28,46% du coût total du programme. Cela traduit une très forte dépendance de l'Académie vis-à-vis de la subvention de l'État. Ce gap ne pourra être comblé dans les prochaines années qu'à travers un partenariat dynamique de l'Académie et une mobilisation des autres sources de financement pour ses activités. L'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources financières et la mise en place de la commission spécialisée pour les relations avec les partenaires devraient contribuer à une mobilisation conséquente de ressources financières additionnelles pour le financement des activités de l'Académie.

6.5. De la faible visibilité de l'Académie

Plusieurs efforts, dont notamment les audiences avec le Chef de l'État et des responsables d'institutions du pays, ont été déployés ces dernières années pour mieux faire connaître l'Académie. Celles avec le Chef de l'État ont eu comme effet majeur, la saisine officielle de l'Institution en octobre 2022 pour une réflexion sur la sécurité alimentaire des populations dans les zones à fort défi sécuritaire du pays, constituant une opportunité de positionnement institutionnel renforcé de l'Académie. D'autres stratégies et approches devront être développées pour accroître la reconnaissance de l'Académie et son utilité. A ce titre, le Plan de Communication propose la mise en place d'outils appropriés pour plus de visibilité.

CONCLUSION

Le bilan des activités de l'ANSAL-BF en 2022 permet de relever son importante contribution à son renforcement institutionnel. Avec l'élaboration et l'adoption en 2022 de son premier Plan stratégique, l'Académie dispose désormais d'une boussole pour la mise en œuvre efficace de sa mission, en vue de contribuer au développement économique et social du Burkina Faso.

Les sillons tracés au cours de cette année pour le développement institutionnel et le leadership de l'Académie permettent d'entrevoir, pour les années à venir, sa meilleure reconnaissance et son insertion réussie dans le paysage institutionnel du pays en vue de la mise en œuvre efficace de sa mission de mobiliser tous les savoirs pour contribuer au développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

ANNEXES

ANNEXE 1

**Liste des membres de l'Académie Nationale des Sciences,
des Arts et des Lettres du Burkina Faso (par Collège)
au 31 décembre 2022.**

Collège Sciences Naturelles et Agricoles
(Collège SNA)

N°	Nom Prénom (s)	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Poda Jean Noël	Directeur de Recherche	Membre fondateur	78 80 23 45 podajnl@yahoo.fr
2	Sankara Philippe	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 21 15 97 philippe.sankara@u-auben.com
3	Sédogo P. Michel	Directeur de Recherche	Membre fondateur	70 26 64 29 sedogo50@gmail.com
4	Sérémé Paco	Directeur de Recherche	Membre fondateur	70 26 12 03 paco.sereme@gmail.com
5	Thiombiano Adjima	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 23 82 61 adjima_thiombiano@yahoo.fr
6	Zongo Jean Didier	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 26 64 96 zongojd@hotmail.com
7	Zoungrana/Kaboré Chantal	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 72 32 71 cykabore@yahoo.fr
8	Bikienga Issa Martin	Ingénieur	Membre élu 22/12/2020	70260758/75955903 issa32bikienga@gmail.com
9	Ouédraogo Amadé	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70263544 amadeoueraogo@gmail.com
10	Oumar Traoré	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70254651/75289206 kourouda@gmail.com
11	Sanon Antoine	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70399940/76651015 sanonant@gmail.com
12	Toguyeni Aboubacar	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70241448 toguyenia@yahoo.fr

**Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale
(Collège SSHA)**

N°	Nom Prénom (s)	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Dao Blami	Professeur Titulaire	Membre fondateur	78 80 24 44 Blami.Dao@jhpiego.org
2	Guiguemdé T. Robert	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 24 46 38 rguiguemde@yahoo.fr
3	Guissou I. Pierre	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 20 63 70 lp_guissou@yahoo.fr
4	Ouédraogo Arouna	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 23 96 98 arouna57ouedraogo@gmail.com
5	Ouiminga R. Moumouni	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 21 37 33 mouiminga@yahoo.fr
6	Sangaré Lassana	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 26 84 67 sangarellassana01@gmail.com
7	Simporé Jacques	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 23 07 92 simpore93@gmail.com
8	Soudré Robert	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 20 46 20 robertsoudre@gmail.com
9	Yé/Ouattara Diarra	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 07 70 60 yediarra@hotmail.com
10	Ouédraogo Georges Anicet	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70260516 ogeorgesanicet@yahoo.fr
11	Ouédraogo S. Macaire	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70207076/78207076 macco72@yahoo.fr
12	Pakotogo/Bamba Sanata	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70448075 hsanata@yahoo.fr
13	Tamboura Hamidou Hamadou	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70302929 hh_tamboura@hotmail.com

Collège Sciences et Techniques
(Collège ST)

N°	Nom Prénom (s)	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Koulidiati Jean	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 20 80 53 jean.koulidiati2020@gmail.com
2	Libona Yvonne Bonzi/ Coulibaly	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 23 96 87 yvonne.bonzi@yahoo.fr
3	Ouaro Stanislas	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 25 07 75 ouaro@yahoo.fr
4	Ouattara Moussa	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 74 87 37 ouatt.mouss@gmail.com
5	Somé Blaise	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 25 31 21 blaisesomeouaga1@gmail.com
6	Touré Hamidou	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 26 76 03 toureh98@gmail.com
7	Bathiébo D. Joseph	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76650942 djbathiebo@gmail.com
8	Bayo Karifa	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70737570/75555151 karifabayo@gmail.com
9	Ouattara Frédéric	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76627555/60064010 fojals@yahoo.fr
10	Sié Oumarou	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70261849/78842905 oumarou.sie@gmail.com

Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture
(Collège SHLAC)

N°	Nom Prénom (s)	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Paré Joseph	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 21 41 40 josephpar69@yahoo.fr
2	Sanou Salaka	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 31 27 16 tontafabas@gmail.com
3	Sissao Alain Joseph	Directeur de Recherche	Membre fondateur	70 26 20 17 alainsis@gmail.com
4	Compaoré Georges	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70246616 compaoregeorges2018@gmail.com
5	Paré/Kaboré Afsata	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70783021/78813983 kabpar@yahoo.fr
6	Bambara Jean Luc	Spécialité Sculpture	Membre élu 17/02/2022	70 25 89 55 jl_bambara@yahoo.fr
7	Batenga Willy Moussa	Professeur Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70254804 bantengamoussawilly@yahoo.fr
8	Kobiané Jean François Silas	Professeur Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70391821/75608249 jfkobiane@gmail.com
9	Moumoula Issa Abdou	Professeur Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70265629 moumoula_i@yahoo.com
10	Zongo Martin	Spécialité théâtre	Membre élu 17/02/2022	70552152/76631650 ouagacito@yahoo.fr mortonzigan@yahoo.fr

**Collège Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion
(Collège SJPEG)**

N°	Nom Prénom (s)	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1	Sawadogo Filiga Michel	Professeur Titulaire	Membre fondateur	70 26 28 09 filigamisa@gmail.com filigams@yahoo.fr
2	Thiombiano Taladidia	Maître de Conférences	Membre fondateur	70 44 58 16 taladidia@yahoo.fr
3	Loada Augustin	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 20 85 35 / 70 21 61 49 augustinloada@gmail.com
4	Ouédraogo M. Idrissa	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 21 16 22
5	Ouédraogo Séni Mahamadou	Professeur Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70 12 69 82 / 64 52 42 10 idriss_mo@yahoo.fr
6	Bayala Balibié Serge	Professeur Titulaire	Membre élu 17/02/2022	+221 338 397 400 +221 784 575 875 sbayala@gmail.com
7	Kabré W. Dominique	Maître de Conférences	Membre élu 17/02/2022	76 95 30 96 domikabr@yahoo.fr
8	Zahonogo Pam	Professeur Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70 26 81 13 / 78 24 11 24 pzahonogo@gmail.com

ANNEXE 2

**Liste du personnel administratif de l'Académie
au 31 décembre 2022.**

Personnel administratif de l'Académie

N°	Nom Prénom (s)	Fonctions	N° Téléphones	E-mails
1	Compaoré Sidiësa Dina Nadège	Secrétaire de Direction	71 97 93 18	compaoremadi@yahoo.com
2	Kaboré Soumaida	Agent de liaison	72 83 49 75	kchristuriel@gmail.com
3	Kaboré/Bélém Habibou	Chargée de communication	72 64 81 84	haby.belem@gmail.com
4	Kuiré/Sawadogo Bénéwendé Joceline Désirée	Secrétaire de Direction	70 09 10 63	desijoys@yahoo.fr
5	Ouédraogo/Ouédraogo Bebyagda Noélie	Secrétaire de Direction	70 02 84 04	ouednol24@yahoo.fr
6	Ouédraogo/Ouédraogo Sanata	Attachée en Etude et Analyse	70 33 38 26	sanatoued@yahoo.fr
7	Sorgho Passata Thibaut Abdoul Moumouni	Protocole	71 13 31 03	sorgothibaut@gmail.com
8	Tiemtoré Mohamed	Chauffeur	70 65 95 37	mohatiemtore@gmail.com
9	Yaméogo Anne-Grâce	Agent de bureau	70 84 16 93	annegraceagy@gmail.com
10	Zerbo Daniel	Directeur des Affaires Administratives et Financières	76 61 34 35	de.zerbo1@gmail.com
11	Zonga W. Abdel Aziz	Chargé d'étude	78 05 25 05	abdelaziz.zenga@yahoo.fr